



INFOS CONSEIL

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

LE SAVOIR AU SERVICE DU PUBLIC

NUMÉRO 3

MAI 2008

DANS CE NUMÉRO

PUBLICATION DU RAPPORT
DU CAC SUR LE VIRUS DE LA
GRIPPE..... 1-3

EVALUATION DE LA
RECHERCHE DANS LE
DOMAINE DE LA GESTION,
DES AFFAIRES ET DE LA
FINANCE..... 1-2

L'INNOVATION DANS LE
SECTEUR PRIVÉ..... 3-4

ÉVALUATION DES RISQUES
QUE PRÉSENTIENT LES
NANOTECHNOLOGIES..... 4-5

ÉVALUATION DES
RESSOURCES EN EAUX
SOUTERRAINES
DU CANADA 5

L'ÉNERGIE TIRÉE DES
HYDRATES DE GAZ -
POSSIBILITÉS ET DÉFIS..... 6

NOTE DU PRÉSIDENT SUR LE
DÉPART À LA RETRAITE
D'ARTHUR CARTY,
CONSEILLER NATIONAL DES
SCIENCES..... 6

APPEL DE PROPOSITIONS
CONJOINT..... 7

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU
CONSEIL DES
GOUVERNEURS..... 7-8

ALLÉES ET VENUES AU
CONSEIL DES ACADÉMIES
CANADIENNES..... 8

CONSEIL DES
GOUVERNEURS..... 8

PUBLICATION DU RAPPORT DU CAC SUR LE VIRUS DE LA GRIPPE

En février 2007, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a demandé au Conseil des académies canadiennes de nommer un comité d'experts indépendants chargés d'évaluer les connaissances actuelles pertinentes sur les questions suivantes :

a) Comment et où les virus de la grippe saisonnière et des pandémies de grippe se transmettent-ils, si l'on se fie aux études existantes ou, lorsque cela est nécessaire, à de nouveaux travaux de recherche sur les flambées de grippe saisonnière et sur les pandémies antérieures?

b) D'après les conclusions de cette étude, dans quelle mesure pensez-vous que les respirateurs de type N95 ou les masques chirurgicaux contribueront à prévenir la transmission des virus de la grippe saisonnière et des pandémies de grippe?

Le rapport publié récemment et intitulé *La transmission du virus de la grippe et la contribution de l'équipement de protection*

respiratoire individuelle - Évaluation des données disponibles, représente les résultats auxquels sont parvenus, par consensus, les membres du comité d'experts sur la grippe et l'équipement de protection respiratoire individuelle.

La grippe saisonnière et ses complications envoient en moyenne 20 000 Canadiens à l'hôpital chaque année et causent environ 4 000 décès. On parle de pandémie de grippe lorsqu'une nouvelle souche du virus de la grippe humaine émerge pour laquelle les gens n'ont que peu ou pas d'immunité préalable et qui se transmet facilement d'une personne à l'autre, de telle sorte qu'elle couvre de grands secteurs géographiques. Il est impossible de prédire quand la prochaine pandémie de grippe se produira et il est impossible de prédire, si cela a lieu, le niveau de virulence de la souche en question.

(suite à la page 2 du bulletin)

ÉVALUATION DE LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION, DES AFFAIRES ET DE LA FINANCE

En novembre 2007, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC) d'effectuer une évaluation des recherches universitaires dans le domaine de la gestion, des affaires et de la finance. Le CRSH a posé au CAC la question suivante : « Quelles sont, dans l'ensemble, les forces et les faiblesses qu'il est possible de mettre en évidence au sein de la communauté de la recherche universitaire dans le domaine de la gestion, des affaires et de la finance, selon une définition générale de ces termes et d'après des indicateurs appropriés? ». Le CAC nommera un comité d'experts chargé d'évaluer le travail de recherche au Canada à la fois à l'échelle nationale et par rapport à la

communauté internationale. De surcroît, le comité d'experts indiquera les possibilités qui existent d'apporter un soutien aux activités directes de recherche et à la formation des chercheurs et cherchera à déterminer dans quelle mesure les chercheurs des différentes disciplines collaborent entre eux et avec des intervenants externes, issus entre autres de la communauté des affaires, ainsi que le niveau de qualité de ce travail de collaboration.

Les résultats de cette évaluation aideront le CRSH à élaborer une stratégie à long terme pour l'investissement de nouveaux fonds annoncés par le gouvernement du Canada en mars 2007, d'un montant de 11 millions de dollars par an sur cinq ans, pour soutenir des

travaux de recherche supplémentaires dans le domaine de la gestion, des affaires et de la finance. De surcroît, on s'attend à ce que cette évaluation facilite l'élaboration de méthodologies appropriées pour évaluer les forces du Canada dans divers secteurs de la recherche universitaire.

L'évaluation se déroulera sous la présidence de David Zussman, qui est à l'heure actuelle titulaire de la chaire Jarislowsky sur la

gestion dans le secteur public à la faculté des sciences humaines et à l'École de gestion de l'Université d'Ottawa. Le reste de la composition du comité d'experts sera déterminé prochainement et le comité entamera son travail au printemps. Nous nous attendons à ce que le comité d'experts termine son travail et à ce que son rapport soit rendu public à l'automne 2008.

ÉVALUATION DE LA GRIPPE - TRANSMISSION ET MESURES DE PROTECTION

(suite de la page 1 du bulletin)

Le comité d'experts a examiné les données concernant les *modes de transmission* du virus de la grippe et le *rôle des mesures de protection* en vue de prévenir la propagation du virus. En l'absence de données concluantes, les membres du comité d'experts ont cherché à parvenir à un accord, lorsque cela était possible, sur les facteurs les plus probables.

Modes de transmission

En règle générale, la conclusion du comité d'experts est que, lorsqu'une personne infectée par le virus de la grippe éternue, tousse, parle ou même respire simplement, elle émet des particules infectieuses de toutes tailles en quantité suffisante pour causer une infection. Le comité d'experts est également parvenu à la conclusion que le virus de la grippe se transmet avant tout dans le cadre d'une transmission à courte portée — c'est-à-dire dans un rayon de moins de deux mètres — principalement par inhalation de particules contenant le virus. La transmission par contact — c'est-à-dire quand le virus se transfère par contact direct (comme un baiser) ou indirect (comme lorsqu'une personne touche une surface contaminée) — a également été prise en compte par le comité d'experts. La conclusion du comité est que, même s'il n'existe pas de preuves concrètes de l'importance relative de la transmission du virus de la grippe par contact, ni même d'études sur cette transmission chez l'être humain, il est



probable qu'une telle transmission se produit dans la réalité.

Mesures de protection

Le comité d'experts reconnaît que, même si les seules mesures d'intervention qui aient été essayées et qui aient prouvé sans équivoque qu'elles réduisaient la propagation du virus et atténuaient son impact au sein de la population sont la vaccination et les médicaments antiviraux, il est vital d'adopter une approche à paliers multiples si l'on veut réduire la propagation du virus de la grippe. Cette approche à paliers multiples est souvent appelée « hiérarchie de mesures de contrôle » et comprend trois catégories : les mesures techniques, les mesures administratives et l'équipement de protection individuelle. Les mesures techniques

comprennent des mesures de contrôle physiques, comme des exigences de régulation de l'aération, de l'humidité relative et de la température. Les mesures administratives sont des mesures concernant les procédures et les comportements, comme l'hygiène des mains, les bonnes manières en matière respiratoire et les mesures qui permettent d'identifier les personnes qui sont probablement infectées et d'exiger leur séparation des autres. L'équipement de protection individuelle (ÉPI) — c'est-à-dire les lunettes de protection, les gants, les blouses, les masques chirurgicaux et les respirateurs — est considéré comme étant le « dernier rempart » contre l'exposition au virus et complète les mesures techniques et administratives.

L'équipement de protection respiratoire individuelle (ÉPRI) est une sous-catégorie de l'ÉPI destinée à bloquer l'inhalation de contaminants dangereux en suspension dans l'air. C'est sur cette sous-catégorie que le comité d'experts s'est concentré dans son étude. Comme les questions posées par l'ASPC faisaient explicitement référence aux respirateurs de type N95 — c'est-à-dire à une catégorie de respirateurs certifiés par le NIOSH qui sont des respirateurs jetables filtrant les particules et couvrant la moitié du visage —, cette catégorie est le seul type de respirateur dont il est question dans le rapport. Le rapport parle également des masques chirurgicaux, même si les professionnels de la santé et de la sécurité au travail ne considèrent pas ces masques comme relevant de la catégorie de l'ÉPRI.



Les conclusions du comité d'experts sont que seuls les respirateurs de type N95 qui ont été correctement testés et qui forment un joint étanche sur le visage peuvent protéger contre l'inhalation des particules infectieuses de la taille la plus petite, qui ne sont pas visibles à l'œil nu. Les masques chirurgicaux, en particulier en raison du fait qu'ils ne forment pas de joint étanche, n'offrent pas de protection substantielle contre l'inhalation de ces très petites particules. Pour ce qui est des particules infectieuses de plus grande taille, le rapport indique que les respirateurs de type N95 offrent également une protection contre leur inhalation, mais qu'on ne connaît pas l'efficacité des masques chirurgicaux pour ce qui est de prévenir l'inhalation de telles particules. Enfin, le rapport indique également qu'il est possible que les respirateurs

de type N95 et les masques chirurgicaux jouent tous deux un rôle dans la réduction de la propagation du virus de la grippe, pour deux raisons : 1) parce qu'ils établissent un obstacle physique entre les mains contaminées et la bouche et le nez et 2) parce qu'ils réduisent la quantité de matières infectieuses relâchée par le porteur du respirateur ou du masque dans le milieu.

Le comité d'experts

Le comité d'experts sur la virus de la grippe et l'équipement de protection respiratoire individuelle se composait de treize experts distingués du Canada et de l'étranger et comprenait des représentants des secteurs suivants : la lutte contre les infections, la santé et la sécurité au travail, la médecine et la recherche médicale et enfin le droit. Ce comité d'experts, présidé par Donald Low, microbiologiste en chef à l'hôpital Mount Sinai de Toronto, a été constitué en vue d'examiner les données pertinentes et de répondre aux questions posées par l'ASPC. Les

conclusions auxquelles le comité est parvenu par consensus et qui sont présentées dans le rapport représentent une réalisation très remarquable et importante de la part d'un tel comité interdisciplinaire.

Le CAC tient à remercier les experts de leur grand travail et de leur dévouement tout au long du processus d'évaluation. Il tient également à remercier tout particulièrement les examinateurs du rapport, la personne qui a contrôlé le processus d'examen du rapport et tout l'éventail des collaborateurs qui ont rendu possible ce rapport.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une version électronique du rapport, veuillez visiter le site Web du CAC à <www.sciencepourlepublic.ca>. Si vous souhaitez recevoir des exemplaires imprimés du rapport, veuillez communiquer avec Samantha Rae, gestionnaire en communication du CAC.

L'INNOVATION DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Dans son document-cadre sur les politiques publiques en matière de sciences et de technologie publié en mai 2007 sous le titre *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, le gouvernement fédéral a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC) de « travailler en collaboration avec le secteur privé et les spécialistes universitaires afin d'approfondir notre connaissance des possibilités et des obstacles en S et T auxquels sont confrontées les entreprises canadiennes. Cela aidera le gouvernement à mieux soutenir un engagement accru du secteur privé canadien envers les S et T. » Plus précisément, le gouvernement a demandé au CAC de répondre aux questions suivantes :

- De quelle façon devrait-on évaluer le rendement des sociétés canadiennes sur le plan de l'innovation?
- De quel degré d'innovation les sociétés canadiennes font-elles preuve et que savons-nous de leur rendement sur le plan de l'innovation au niveau national, au niveau régional et par secteur?

- Pourquoi la demande du monde des affaires en matière de sources d'innovation (comme, par exemple, la recherche et le développement, les machines et l'équipement et les travailleurs qualifiés) est-elle plus faible au Canada que dans bon nombre de pays de l'OCDE?
- Quels sont les facteurs influençant la situation et quelle est l'importance relative de chacun de ces facteurs?

Pour répondre à ces questions, le CAC a constitué un comité d'experts présidé par Robert Brown, président et Chef de la direction, CAE Inc., basée à Montréal. Les membres du comité d'experts se sont déjà retrouvés à deux reprises lors de réunions en personne – une fois à Toronto et une autre à Montréal. La prochaine réunion de l'ensemble du comité d'experts est prévue pour le mois de mai. Le comité a formé des sous-groupes qui se réunissent en ce moment même pour déterminer la position du comité sur diverses dimensions de l'évaluation. Vous trouverez ci-dessous la liste des membres du comité d'experts.

LE COMITÉ D'EXPERTS SUR L'INNOVATION DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Robert Brown - (Président)

Président et Chef de la direction, CAE Inc. (Montréal, Qué.)

Savvas Chamberlain

Président du conseil et fondateur, DALSA Corporation (Waterloo, Ont.)

Marcel Côté

Associé fondateur, SECOR Inc. (Montréal, Qué.)

Natalie Dakers

Directrice générale, Centre for Drug Research and Development, UBC (Vancouver, C.-B.)

Meric Gertler (MSRC)

Doyen par intérim, Formation aux études supérieures et recherche, Faculté des arts et de la science ; et Professeur, Département de la géographie et programme en planification; et Co-Directeur, Program on Globalization and Regional Innovation Systems, Université de Toronto (Toronto, Ont.)

Bronwyn Hall

Professeure - Économie de technologie et innovation, Université de Maastricht (Maastricht, Pays-Bas) ; et Professeure - Études supérieures, University of California at Berkeley (Berkeley, Californie)

André Marcheterre

Administrateur de sociétés; et Ancien Président et Chef de la direction, Merck-Frosst Canada (Lorraine, Qué.)

Arthur May

Recteur émérite, Université Mémorial; et Président du Conseil consultatif du Fonds d'innovation de l'Atlantique (St. John's, T-N)

Brian McFadden

Président et Chef de l'exploitation, Prestige Telecom Inc. (Baie d'Urfé, Qué.)

Walter Mlynaryk

Vice-président exécutif, Kruger Inc. (Montréal, Qué.)

David Pecaut
Associé principal et Directeur général, Boston Consulting Group (Toronto, Ont.)

Charles Ruigrok
Ancien Chef de la direction, Syncrude Canada Ltd. (Calgary Alb.)

Jim Roche
Administrateur de sociétés; et Ancien Président et chef de la direction, CMC Microsystèmes (Ottawa, Ont.)

Jim Stanford
Économiste, Travailleurs canadiens de l'automobile (Toronto, Ont.)

Andrew Sharpe
Directeur exécutif, Centre d'étude des niveaux de vie (Ottawa, Ont.)

Guthrie Stewart
Ancien partenaire, Edgestone Capital Partners (Montréal, Qué.)

Alexandre Taillefer
Co-fondateur, Groupe Digital Stingray (Montréal, Qué.)

John Thompson
Président du conseil d'administration, Groupe Financier Banque TD (Toronto, Ont.)

ÉVALUATION DES RISQUES QUE PRÉSENTENT LES NANOTECHNOLOGIES

En février 2007, le ministère de la Santé a posé au Conseil des académies canadiennes (CAC) la question suivante : « Quelles sont les connaissances actuelles concernant les propriétés des nanomatériaux existants et des risques qu'ils présentent pour la santé et pour l'environnement, sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour établir des règlements en matière de recherche, d'évaluation des risques et de surveillance? »

Le comité d'experts sur les nanotechnologies — présidé par Pekka Sinervo, Doyen, Faculté des arts et des sciences à l'Université de Toronto — se compose de quinze experts qui représentent tout un éventail de points de vue et sont issus du monde de la recherche, de l'industrie et des organisations non gouvernementales. Le travail du comité d'experts consistera à évaluer les nouveaux risques que les nanomatériaux pourraient présenter pour la santé

et pour l'environnement, en vue de fournir des connaissances sur lesquelles on pourra s'appuyer, à l'avenir, pour élaborer des règlements appropriés fondés sur des données concrètes.

Le comité d'experts a récemment organisé un appel public, par l'intermédiaire du site Web du CAC, en vue de rassembler des points de vue sur la question posée. La date limite pour soumettre les réponses, qui seront examinées attentivement par le comité d'experts, était le 11 janvier 2008.

Les membres du comité d'experts sur les nanotechnologies se sont retrouvés à Toronto les 21 et 22 janvier derniers pour leur troisième réunion en personne et les 25 et 26 mars derniers pour leur quatrième réunion en personne.



Le comité d'experts sur les nanotechnologies (G-D)

Günter Oberdörster, Robert Slater, Peter Grütter, Warren Chan, Nigel Walker, Sabin Boiley, Andrew Maynard, Jo Anne Shatkin, Pekka Sinervo (président), Meng-Dawn Cheng, Christopher Haarman, Conrad Brunk, David Castle, Richard Gold

Absent: Lorraine Sheremeta

LE COMITÉ D'EXPERTS SUR LES NANOTECHNOLOGIES

Pekka Sinervo (MSRC) (Président)

Doyen, Faculté des arts et des sciences à l'Université de Toronto (Toronto, Ont.)

Sabin Boily

Président, LithChi Inc. & Président du Conseil, Société pour la promotion de la science et de la technologie (Chambly, Qué)

Conrad Brunk

Directeur, Centre pour les études en religion et sur la société & Professeur de Philosophie, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)

David Castle

Chaire de recherche du Canada en sciences et société & Professeur agrégé, Département de philosophie, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Warren Chan

Professeur adjoint, Institute of Biomaterials and Biomedical Engineering, Université de Toronto (Toronto, Ont.)

Meng-Dawn Cheng

Membre éminent du personnel en R et D, et Chef de groupe, Atmospheric and Aerosol Science Group, Environmental Sciences Division, Oak Ridge National Laboratory (Oak Ridge, TN)

Richard Gold

Directeur, Centre des politiques en propriété intellectuelle & Professeur, Faculté de droit, Université McGill (Montréal, Qué)

Peter Grütter (MSRC)

Professeur, Département de physique, Université McGill (Montreal, Qué)

Christopher Haarmann

Vice-Président principal, Global Liability Line of Business Head, Zurich Insurance Companies (New York, NY)

Andrew D. Maynard

Conseiller scientifique principal, Project on Emerging Nanotechnologies, Woodrow Wilson International Center for Scholars (Washington, DC)

Günter Oberdörster

Professeur, Médecine environnementale, École de médecine et de dentisterie, Université de Rochester (Rochester, NY)

Jo Anne Shatkin

Directrice générale de CLF Ventures (Boston, MA)

Lorraine Sheremeta

Chercheuse principale, Institut national de nanotechnologie & Associée de recherche, Health Law Institute, Université d'Alberta & Conseillère spéciale, Développement en stratégie, Alberta Ingenuity Fund (Edmonton, Alb.)

Robert Slater

Professeur auxiliaire à l'Université Carleton & Président, Coleman, Bright et Associés (Ottawa, Ont.)

Nigel Walker

Directeur de programme adjoint du programme national de toxicologie du NIEHS (National Institute of Environmental Health Sciences) et des NIH (National Institutes of Health) (Research Triangle Park, NC)

ÉVALUATION DES RESSOURCES EN EAUX SOUTERRAINES DU CANADA

Le ministre des Ressources naturelles du Canada a posé au Conseil des académies canadiennes (CAC) la question suivante : « Du point de vue scientifique, que faut-il pour parvenir à une gestion durable des ressources en eaux souterraines du Canada? »

Pour pouvoir bien répondre à cette question, le CAC a nommé un comité d'experts sur les eaux souterraines, en suivant les conseils de son comité consultatif scientifique. Ce comité, présidé par James P. Bruce, MSRC, se compose de quinze experts du Canada et des États-Unis qui sont reconnus comme faisant autorité sur les principaux aspects de la recherche scientifique sur les eaux souterraines, de la gestion de ces eaux souterraines et des politiques en matière de gestion des eaux souterraines. Le fait que le comité comporte des experts issus de multiples disciplines permet de garantir qu'il puisse examiner sous tous ses aspects la

question de la gestion durable des eaux souterraines dans le contexte canadien.

Le comité d'experts a récemment organisé un appel public en vue de rassembler des données concernant ce qui est nécessaire pour pouvoir parvenir à une gestion durable des eaux souterraines du Canada. La date limite pour soumettre les réponses à cet appel était le 2 novembre 2007. Les membres du comité d'experts sur les eaux souterraines se sont récemment réunis à Toronto, les 10 et 11 avril derniers, pour la troisième réunion en personne du comité.

La publication du rapport du comité d'experts est prévue pour l'automne 2008.

L'ÉNERGIE TIRÉE DES HYDRATES DE GAZ - POSSIBILITÉS ET DÉFIS

Le ministre des Ressources naturelles du Canada a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC) d'évaluer « les défis que représenterait la mise en place d'opérations d'extraction des hydrates de gaz d'un niveau acceptable au Canada ».

Le comité d'experts sur les hydrates de gaz – composé de treize experts du Canada et de l'étranger qui couvrent tout l'éventail des connaissances théoriques et pratiques pertinentes dans le secteur – rendra compte des connaissances scientifiques et technologiques nécessaires pour pouvoir envisager la production de gaz naturel à partir des hydrates de gaz au Canada. Ce comité – présidé par John Grace (MSRC, MACG), professeur de l'Université de la Colombie-Britannique et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les processus d'énergie propre – examinera les considérations d'ordre environnemental et économique se rapportant aux hydrates de gaz, ainsi que les facteurs sociaux susceptibles d'être affectés par l'exploitation commerciale de ces

hydrates de gaz.

Le comité d'experts a organisé un appel public en vue de recueillir des données sur la nature des considérations d'ordre scientifique, environnemental, économique et social susceptibles de découler de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'hydrates de gaz au Canada. La date limite pour soumettre des réponses à cet appel public était le 15 décembre 2007.

Les membres du comité d'experts sur les hydrates de gaz se sont retrouvés à Victoria (C.-B.) les 25 et 26 février derniers pour leur troisième réunion en personne. Cette réunion a été suivie d'une visite en groupe du bureau d'enquête géologique du Centre géoscientifique du Pacifique (CGP) à Sidney (C.-B.), le 27 février.

Il est prévu que le rapport du comité d'experts sera publié à l'été 2008.

NOTE DU PRÉSIDENT SUR LE DÉPART À LA RETRAITE D'ARTHUR CARTY, CONSEILLER NATIONAL DES SCIENCES

Arthur Carty, conseiller national des sciences, s'est retiré de la fonction publique à la fin mars. Le Bureau du conseiller national des sciences va disparaître et le nouveau Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation fonctionnera sous la forme d'un comité externe offrant au gouvernement une source unique et indépendante de conseils d'envergure interdisciplinaire en matière de sciences et de technologie.

Tout au long de sa carrière illustre, M. Carty a été, à différents titres, une personnalité influente et une source d'inspiration pour la communauté scientifique du Canada. J'aimerais souligner en particulier l'immense contribution de M. Carty à la création du Conseil des académies canadiennes et le soutien sans faille que notre organisme a reçu, depuis sa création, aussi bien de sa part que de la part des membres de son personnel. Sans les efforts d'Arthur Carty, il est peu probable que le Conseil des académies canadiennes aurait vu le jour, avec la subvention de lancement du gouvernement qui lui a été octroyée en 2005. Arthur Carty avait déjà, même avant cela, joué un rôle crucial. Ainsi, en 1999, il dirigeait, en tant que président du CNRC, une délégation de vingt personnes envoyée à la Conférence mondiale sur les sciences à Budapest. À cette occasion, M. Carty et les autres personnes ont été frappées par le fait que la plupart des pays développés présents avaient une académie « nationale » financée par leur gouvernement, qui se faisait le porte-parole de la communauté scientifique du pays, alors que le Canada ne disposait pas d'une telle académie.

Cette expérience a été un des facteurs qui ont poussé M. Carty, en 2004, dans son rôle de conseiller national des sciences, à encourager le premier ministre de l'époque, Paul Martin, à approuver le financement qui donnerait naissance à l'organisme appelé alors « Académies canadiennes des sciences » (et renommé ultérieurement « Conseil des académies canadiennes »). À l'époque, l'organisme n'était

qu'une « coquille vide » qui avait été constituée en 2002. Ses efforts ont porté leurs fruits en octobre 2004, lorsque le premier ministre a annoncé que le gouvernement financerait un organisme appelé « Académies canadiennes des sciences » (ACS). L'ancien premier ministre Paul Martin a eu l'occasion de souligner que la persévérance et l'art de la persuasion de M. Carty étaient la principale raison pour laquelle il avait pris la décision de soutenir la création de l'ACS. Dans le cadre du budget de février 2005, le gouvernement a attribué une subvention de lancement de 30 millions de dollars pour financer le fonctionnement de base de l'ACS pendant une durée de dix ans.

Sur un plan plus personnel, j'aimerais noter que je connais M. Carty depuis de longues années et que j'ai toujours eu une admiration profonde pour ses contributions au domaine des sciences et de la technologie au Canada et à l'étranger. Que ce soit dans son rôle de conseiller national des sciences, en tant que président du Conseil national de recherches du Canada ou en tant que directeur du Fields Institute for Research in Mathematical Sciences – qui est le poste qu'il occupait à l'époque où j'ai fait sa connaissance – Arthur Carty a toujours fait preuve d'un grand altruisme et d'un dévouement à la cause des sciences dans notre pays.

Nous adressons à Arthur Carty tous nos meilleurs vœux et nous réjouissons à l'idée d'avoir l'occasion de profiter de ses sages conseils à l'avenir.

Peter J. Nicholson
Président du Conseil des académies canadiennes

APPEL DE PROPOSITIONS CONJOINT

Tous les ministères et toutes les agences du gouvernement fédéral sont invités à proposer des sujets d'évaluation dans le cadre d'un concours organisé deux fois par an pour le choix des sujets que le CAC sera chargé d'évaluer. Les appels de propositions sont lancés au printemps et à l'automne lors des réunions du Comité des SMA sur les sciences et la technologie. Le coût des évaluations est couvert par la subvention de lancement accordée par le gouvernement au CAC.

Le CAC est à la recherche de sujets d'évaluation qui sont pertinents pour le programme d'action du gouvernement, mais qui ont aussi une importance intrinsèque pour le public. Un sujet propice fait preuve d'un état de connaissances suffisamment bien étoffé pour être évalué, dont des spécialistes adéquats peuvent être réunis et ce dans un délai

acceptable. Finalement, une évaluation dont les résultats nourriront le débat et joueraient un rôle dans la prise de décisions serait particulièrement prisée.

Pour plus d'informations sur la marche à suivre pour proposer un sujet d'évaluation, veuillez consulter notre site Internet. Vous y trouverez également le gabarit à utiliser pour nous faire parvenir votre proposition (www.sciencepourlepublic.ca/fr/proposals.html).

Le personnel du CAC est toujours prêt à offrir ses conseils dans la préparation de projets d'évaluation et se réjouira de faire une brève présentation sur les processus du CAC. Veuillez communiquer avec nous pour tout autre renseignement (proposals@scienceadvice.ca).

QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE UN EXCELLENT SUJET D'ÉVALUATION?

Critères du gouvernement (liés à la demande)		Critères du Conseil (liés à l'offre)	
Pertinence pour le programme d'action	Les objectifs du gouvernement et du Conseil doivent être complémentaires	Importance intrinsèque de la question pour le public	
Délai acceptable		Des spécialistes adéquats pourront être réunis et le délai pourra être respecté	
Valeur ajoutée particulière fournie par le Conseil		L'état existant des connaissances mérite d'être évalué	
Application probable de l'évaluation		Importance cruciale des éléments scientifiques	

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

M. Howard Alper a démissionné de son poste de président du conseil des gouverneurs du Conseil des académies canadiennes (CAC) en novembre 2007 en raison de sa nomination au poste de président du nouveau Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI) récemment créé. Lors de sa réunion du 1^{er} décembre, le conseil des gouverneurs a nommé Elizabeth Parr-Johnson au poste de présidente.

M. Alper est un des chimistes les plus éminents du Canada et a été le premier à recevoir, en 2000, la médaille d'or Gerhard Herzberg, qui est la récompense la plus prestigieuse au Canada dans le

domaine des sciences et du génie. Il a été président de la Société royale du Canada de 2001 et 2003 et a été nommé, en décembre 2006, coprésident de l'IAP (InterAcademy Panel), qui rassemble les académies des sciences de quatre-vingt-dix pays. Il a joué un rôle essentiel tout au long de la période qui a mené à la création du Conseil des académies canadiennes et a rempli les fonctions de président du conseil des gouverneurs pendant la première période de développement du CAC. Le CAC tient à le remercier de ses contributions exceptionnelles et à lui adresser ses meilleurs vœux dans son nouveau rôle.

La nouvelle présidente du conseil des gouverneurs, M^{me} Elizabeth Parr-Johnston, a été rectrice de l'Université du Nouveau-Brunswick (1996-2002). Avant cela, elle avait été rectrice de Mount Saint Vincent University (1991-1996).

M^{me} Parr-Johnston est une économiste et a une vaste expérience de haut niveau en gestion des entreprises. Elle siège à l'heure actuelle aux conseils d'administration de la Banque de Nouvelle-Écosse, d'Emera Limited, de la Société de recherche sociale appliquée et de la Fondation canadienne pour les bourses d'études du millénaire.

M^{me} Parr-Johnston a été présidente de l'Association des universités de l'Atlantique et membre du Conseil de recherches en sciences humaines. M^{me} Parr-Johnston a également été membre du groupe d'experts du gouvernement sur la péréquation et la formule de financement des territoires.

M^{me} Parr-Johnston a rejoint le conseil des gouverneurs du CAC en 2005 après avoir été élue, en tant que candidate des gouverneurs, par les gouverneurs qui avaient été choisis par les trois académies membres du CAC. Le CAC et son conseil des gouverneurs ont la chance d'avoir pour présidente une personne qui a la vaste expérience que M^{me} Parr-Johnston possède dans le domaine du gouvernement, des affaires, de la recherche et des entreprises.

ALLÉES ET VENUES AU CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) souhaite la bienvenue à Tracey McKinlay, nouvelle membre de son personnel. Tracey a rejoint le CAC le 31 janvier 2008 au poste d'adjointe exécutive du président. Elle détient un diplôme avec majeure en psychologie de l'Université Carleton, avec une mineure en droit (1996). Elle est en train d'obtenir un diplôme de MBA à l'École de gestion de l'Université d'Ottawa. Elle est l'ancienne adjointe exécutive du conseiller national des sciences du premier ministre et, à ce titre, connaît très bien la communauté scientifique canadienne et s'intéresse vivement à la recherche scientifique. Avant de travailler pour le bureau du conseiller national des sciences, Tracey a travaillé pendant deux ans au Bureau du Conseil privé, où elle a perfectionné ses compétences d'analyste.

Le CAC tient également à remercier Marc Saner, vice-président exécutif et directeur des évaluations, qui a quitté le conseil en octobre 2007 pour d'autres horizons. M. Saner était, après Peter Nicholson, le premier employé de l'organisme et le CAC tient à le remercier de ses nombreuses contributions au développement du conseil. Vous pouvez communiquer avec M. Saner directement à son adresse électronique permanente, marc@saner.ca.

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Elizabeth Parr-Johnston
(Présidente)
Présidente de Parr-Johnston
Consultants
(Chester Basin, N.-É)

Paul Bernard
Professeur titulaire du
département de sociologie de
l'Université de Montréal
(Montréal, Qué.)

Richard Drouin
Avocat pour le cabinet,
McCarthy Tetrault
(Québec, Qué.)

Edna Einsiedel
Professeure d'université et
professeure des études de la
communication à l'Université
de Calgary (Calgary, Alb.)

Heather Munroe-Blum, MSRC
Principale, vice-chancelière et
professeure de médecine
Université McGill
(Montreal, Qué.)

Ron Nolan, MAGC
Ancien président, président du
conseil et PDG de Hatch
Associates Ltd., à Mississauga
(Ont.)

Kathleen Sendall, MAGC
Vice-présidente principale de
Péto-Canada (Calgary, Alb.)

**Martin Schechter, MSRC,
MACSS**
Professeur et chef du
département de santé et
d'épidémiologie de
l'Université de Colombie-
Britannique
(Vancouver, C.-B.)

Catharine Whiteside, MACSS
Doyenne de la faculté de
médecine et vice-rectrice aux
relations avec les
établissements de soins de
santé de l'Université de
Toronto et présidente
désignée de l'ACSS
(Toronto, Ont.)



Pour nous joindre
Conseil des académies canadiennes
180, rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél: 613-567-5000 Téléc: 613-567-5060

Pour recevoir ce bulletin sous forme électronique, veuillez vous inscrire en ligne à
www.sciencepourlepublic.ca.